

Postulat

Diego Marin & cts – EPLO – 23.05.2023

La poste déménage, les habitudes restent

Alors que la poste de Cossonay a déménagé de la rue des Laurelles à la route de Morges, force est de constater que les stationnements sauvages qui étaient alors tolérés parce que courts et utiles pour accéder au Postomat se sont transformées en places de stationnement permanentes et gênantes.

Ainsi, en plus des 4 places légalement balisées en épi le long de la façade nord de la rue des Laurelles, il est très usuel de trouver 2 à 3 véhicules supplémentaires stationnés sur le côté ouest du trottoir, du côté du quai de déchargement et de l'allée privée.

Cette situation est problématique pour deux raisons :

- Le plus souvent, ces véhicules stationnent de manière très avancée sur le trottoir, s'approchant de la façade du bâtiment. Il en devient impossible pour une personne à mobilité réduite, ou pour un piéton avec une poussette, d'utiliser ce trottoir qui lui est réservé.
- Il n'est pas rare que l'arrière d'un des véhicules stationnés déborde sur l'allée privée qui longe la façade ouest de l'ancienne poste, rendant l'accès impossible aux riverains.

Je prie donc la Municipalité d'étudier la possibilité de traiter cette partie de ce trottoir de la même manière que la partie se trouvant devant le fleuriste et le kebab, soit d'y implanter des potelets empêchant le stationnement sauvage, ainsi que de signaler clairement par un marquage au sol adéquat l'emprise réservée aux piétons devant le quai de déchargement et l'allée privée.

Diego Marin